

Mont-Tremblant

Région administrative : Laurentides

Municipalité régionale de comté : Les Laurentides

Code géographique : 78102

Statut juridique : Ville

Superficie en terre ferme : 234,1 km²

Date de constitution : 2000-11-22

Gentilé : Tremblantois, oise

	Unité	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016
Population totale au 1 ^{er} juillet	hab.	8 625	8 724	8 979	9 223	9 533	9 527	9 664	9 641
Composantes de l'indice de vitalité économique									
Revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus	\$	21 732	23 016	24 491	26 041	26 304	27 613	28 924	30 630
Taux de travailleurs des 25-64 ans	%	73,1	72,9	72,1	73,9	71,1	72,3	73,3	73,7
TAAM de la population sur 5 ans ¹	‰	25,8	18,4	9,0	13,4	16,5	8,8	5,8	1,3
Score Z modifié des composantes de l'indice									
Revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus	n	0,85	0,75	0,65	0,49	0,28	0,08	0,08	0,07
Taux de travailleurs des 25-64 ans	n	0,43	0,41	0,37	0,37	0,16	0,12	0,12	0,14
TAAM de la population sur 5 ans	n	1,99	1,35	0,65	0,96	1,20	0,45	0,34	0,06
Indice de vitalité économique des territoires									
Valeur de l'indice de vitalité économique	n	9,91	7,96	5,53	5,90	4,85	2,09	1,76	0,92
Classement de la localité selon le rang	rang	115	169	244	246	302	419	442	521
Classement de la localité selon le quintile	quintile	1	1	2	2	2	2	2	3

1. Les données du taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sont exprimées en pour mille. Un taux de 10 pour mille correspond à un taux de 1 %.

Note : Selon la dénomination et le découpage géographique au 31 décembre 2017.

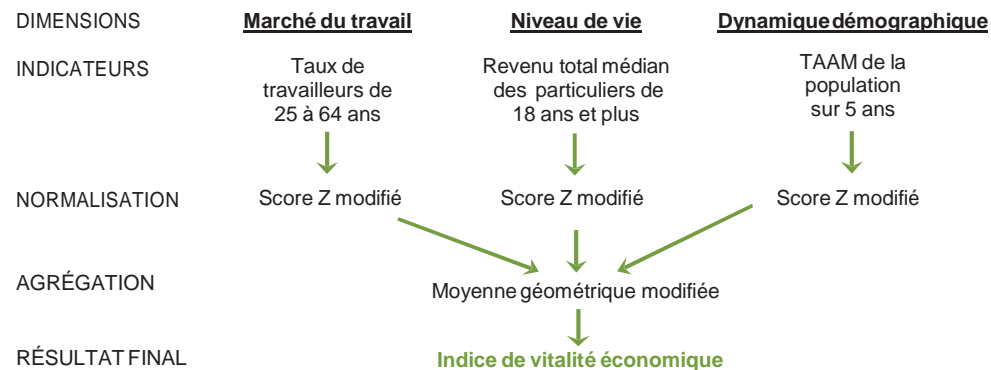
Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et *Estimations démographiques intercensitaires* (série de février 2018); Statistique Canada, *Estimations démographiques censitaires*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Lexique

Indice de vitalité économique

Il représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs de 25 à 64 ans, le revenu total médian des 18 ans et plus et le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur 5 ans, lesquels représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique. La normalisation des variables a été effectuée à l'aide de la cote Z modifiée fondée sur l'écart absolu médian. La valeur de l'indice de vitalité économique peut être soit négative, soit positive. Lorsque l'indice présente une valeur négative, cela signifie généralement que la localité accuse un retard en matière de vitalité économique par rapport à la majorité des localités québécoises et, à l'inverse, lorsqu'elle est positive, cela indique un résultat supérieur à la majorité des collectivités.

Représentation graphique du calcul de l'indice de vitalité économique des territoires



Source : Institut de la statistique du Québec

Il importe de préciser que l'indice de vitalité économique est calculé, distinctement, pour deux échelles géographiques, à savoir les localités et les MRC. L'indice des MRC mesure la performance de chacune des MRC par rapport à celle des 104 MRC que compte le Québec. Quant à l'indice des localités, il mesure la performance de chacune des localités par rapport à celle de quelque 1 160 localités québécoises de 40 habitants et plus.

TAAM de la population sur cinq ans

Il représente la variation annuelle moyenne sur cinq ans de l'effectif de la population rapportée à la population moyenne de la période pour un territoire donné.

Taux de travailleurs de 25-64 ans

Il correspond au nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec. Quant au nombre de travailleurs, il comprend à la fois les salariés et les travailleurs autonomes. Il est estimé en fonction des montants déclarés par chaque particulier, au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu total médian des 18 ans et plus

Le revenu médian représente la valeur centrale qui sépare en deux parties égales un groupe donné de particuliers ayant un revenu : la première partie regroupe les particuliers de 18 ans et plus ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les particuliers de 18 ans et plus ayant un revenu supérieur à la médiane.

Les données proviennent des informations fiscales tirées de la déclaration de revenus des particuliers de Revenu Québec.

Le revenu total médian, aussi appelé revenu avant impôt, se compose des salaires et traitements, du revenu net provenant d'un travail autonome, du revenu de placements, des pensions de retraite, des transferts gouvernementaux et des autres revenus en espèces. Les particuliers dont le revenu est nul sont exclus du calcul du revenu total médian. Les différentes sources de revenus retenues dans le calcul se définissent comme suit :

Salaires, traitements et commissions : regroupent les revenus d'emploi avant les retenues, les pourboires, les prestations d'assurance salaire, les autres revenus d'emploi et les prestations du Programme de protection des salariés moins les dépenses d'emploi et les déductions liées à l'emploi.

Revenu net provenant d'un travail autonome : désigne le revenu net (ou la perte nette) provenant de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société et le revenu net provenant d'une société de personnes. Sont aussi inclus les revenus de commission d'un travailleur autonome à commission.

Revenu de placement : regroupe les intérêts de source canadienne, les dividendes de sociétés canadiennes imposables et les autres revenus de placement, dont les revenus de placement gagnés à l'étranger. À cela s'ajoutent les revenus tirés de la location de biens. Sont exclus les gains ou pertes nets en capital.

Revenu de retraite privée : comprend les prestations d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), les sommes reçues d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), y compris un fonds de revenu viager (FRV), d'un régime de pension agréé collectif (RPAC), y compris un régime volontaire d'épargne-retraite (RVER), les prestations de participation différée aux bénéficiaires, les rentes ainsi que toutes autres prestations reçues d'un régime de retraite. Les pensions reçues par les particuliers d'un pays étranger sont également considérées. Sont exclus les retraits globaux d'un régime de pension d'un REER et les remboursements de cotisations payées en trop.

Transferts gouvernementaux : regroupent les transferts courants versés par les administrations publiques fédérale et provinciale aux particuliers. Sont inclus dans cette composante du revenu, les prestations d'assurance parentale, de Soutien aux enfants, d'assurance-emploi, d'assistance sociale, de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti, du Régime des rentes du Québec (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC), des indemnités de la CNESST et de la SAAQ, la prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) ainsi que le crédit d'impôt solidarité (CIS) et tous les crédits d'impôt remboursables provinciaux dont le crédit d'impôt bouclier fiscal instauré en 2016 par le gouvernement du Québec. Sont exclus les crédits d'impôt remboursables fédéraux, dont l'allocation canadienne pour enfants, étant donné qu'ils n'ont pas à être déclarés sur le formulaire de déclaration de revenus des particuliers de Revenu Québec.

Autres revenus en espèces : comprennent les pensions alimentaires reçues, les bourses d'études, les subventions de recherche et les autres revenus imposables.

Lexique (suite)

Taux de couverture fiscale

Il représente le pourcentage de la population ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec pour une année et un groupe d'âge donnés. Dans les tableaux statistiques, les données sur le revenu total médian et le taux de travailleurs sont accompagnées d'un astérisque (*) lorsqu'un territoire local ou supralocal présente un taux de couverture inférieur à 80 %, soit un taux nettement plus faible que le taux québécois. Notons qu'en général, plus de 95 % de la population de 18 ans et plus produit, chaque année, une déclaration de revenus au Québec. La sous-couverture fiscale dans un territoire donné peut être attribuable aux facteurs suivants :

- Un certain nombre de particuliers ne produisent pas de déclaration de revenus puisqu'ils n'ont pas d'impôt à payer ou parce qu'ils ne souhaitent pas demander de crédits d'impôt provinciaux ou de remboursements fiscaux.
- La méthode de géocodage utilisée pour produire les estimations annuelles de la population à l'échelle des localités est différente, à plusieurs égards, de celle utilisée pour répartir géographiquement les particuliers ayant produit une déclaration de revenus.
- La presque totalité des adresses inscrites dans les fichiers administratifs de Revenu Québec correspond à l'adresse de résidence du particulier. Toutefois, pour certains particuliers, l'adresse inscrite dans les fichiers de Revenu Québec correspond à l'adresse de leur comptable ou du fiscaliste qui a rempli la déclaration de revenus ou l'adresse du lieu d'affaires de leur entreprise, laquelle peut être située à l'extérieur de la localité de résidence du particulier.

Quintile

Répartition des territoires en cinq groupes égaux selon la valeur de l'indice de vitalité économique. Le premier quintile représente les territoires les plus vitalisés sur le plan économique, alors que dans le cinquième quintile, on trouve les territoires les moins vitalisés.

Score Z modifié

Le score Z modifié exprime la position relative d'un résultat par rapport à la médiane et à l'écart absolu médian (EAM). La valeur du score Z modifié peut être positive ou négative. Une valeur positive signifie qu'une localité affiche un résultat supérieur à la médiane des localités québécoises et, à l'inverse, lorsque la valeur est négative, cela indique un résultat inférieur à la médiane des localités. Le score Z modifié est exprimé selon la formule suivante :

$$\text{Score Z modifié}_t = \frac{(X_t - \text{med})}{\text{eam}}, \text{ où :}$$

X_t = valeurs de la composante d'un territoire donné t

med = médiane de la composante de tous les territoires

eam = écart absolu médian.

Superficie en terre ferme

Les superficies des territoires sont estimées à partir du Système sur les découpages administratifs (SDA) diffusé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (version mars 2017). Les superficies terrestres sont calculées par l'ISQ à l'aide du Réseau hydrographique national (RHN) distribué par Ressources naturelles Canada (compilation de données hydrographiques provenant d'échelles de 1/20 000 et de 1/50 000). Les calculs de superficies sont réalisés à l'aide de la projection conique équivalente d'Albers pour le Québec (NAD83).